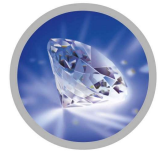




ASFS Programme de Formation



Cours : Carottage avec certificat

Contenu/objectifs du cours

Les participants au cours reçoivent des instructions théoriques et pratiques complètes sur le carottage avec des exigences élevées, comme le travail "de bas en haut", le carottage en continu, etc. Les connaissances techniques sont transmises et mises en pratique. La formation théorique comprend les connaissances nécessaires pour travailler de manière autonome

Les travaux sont effectués par tournus et comprennent : des carottages dans le béton et les pierres naturelles. Les forages sont réalisés dans différentes positions et longueurs de forage. Les niveaux de difficulté sont basés sur le cours 1 de carottage et sont augmentés.

Groupe ciblé

Le cours s'adresse aux collaborateurs qui s'intéressent à une formation aux exigences élevées et qui souhaitent se perfectionner de manière spécifique.

Conditions requises

Les collaborateurs ayant suivi avec succès le cours de carottage de base depuis au moins 6 mois.

Les collaborateurs ayant une longue expérience dans le secteur du sciage de béton peuvent également suivre ce cours, mais ne reçoivent pas de certificat, mais une attestation.

Bonne capacité d'apprentissage. Très bonnes connaissances de l'allemand à l'oral et à l'écrit.

Attestation

Chaque participant reçoit une attestation ou un certificat et peut, s'il le souhaite, faire inscrire le cours dans le certificat de formation.

Lieu de formation/ Durée du cours

Centre de formation ASFS, Bellach / 3 Jours ouvrables

Date des cours

Les dates sont disponibles sur le site web

Le cours sera organisé si le nombre d'inscriptions est suffisant (4 participants).

Si un cours n'est pas affiché, vous avez la possibilité de vous inscrire par e-mail (info@svbs.ch), nous vous communiquerons les dates de cours possibles.

Coûts

Membres ASFS	CHF 2120.- HT
AVV-Supplément pour les non-membres	CHF 1060.- HT

Les informations relatives **aux frais supplémentaires et à l'indemnisation du Fonds paritaire** figurent dans le document « Informations générales et conditions de cours ».



ASFS Programme de Formation



Inscription

Inscription directement sur le site web.

Dès que la formation est confirmée, vous recevez une facture qui doit être réglée au plus tard 5 jours avant le début du cours.

Si la formation n'a pas lieu ou si elle a lieu à une autre date, nous prendrons contact avec vous. Si vous ne pouvez pas suivre la formation à la nouvelle date proposée, nous vous rembourserons le montant déjà versé.

Annulation:

L'annulation d'un cours entraîne des frais administratifs.

La règle suivante s'applique :

- jusqu'à 14 jours avant le début du cours, 25% des coûts du cours sont facturés
- 5-13 jours avant le début du cours, 50%.
- 0-4 jours avant le début du cours et ou en cas de non-présentation, 100%.

Toute annulation doit **obligatoirement** être faite par écrit, par mail ou par courrier.

L'entreprise a la possibilité d'inscrire gratuitement un participant de remplacement. Les absences pour cause d'accident ou de maladie doivent être discutées avec l'ASFS et seront prises en compte individuellement.